



Tous citoyens dans une société inclusive

La lettre de l'Atdi se déclinera aussi en « facile à lire et à comprendre »



La lettre de l'Atdi : un nouveau lien pour échanger, informer et proposer !

Nous sommes heureux de vous adresser cette première lettre d'info dont le contenu a été élaboré en lien avec l'équipe des salariés et notre commission sociale et associative. Cette lettre se veut un nouveau lien avec vous, avec nos adhérents, les professionnels et avec nos partenaires institutionnels.

Prochainement complétée par notre nouveau site Internet, cette lettre nous permettra de vous faire partager nos différentes actions associatives, que ce soit sous leur aspect professionnel au service des majeurs protégés et de leur famille, ou sous la forme d'un soutien « actif » aux personnes dans l'exercice de leurs droits, mais aussi sous l'angle du développement social territorial en coopération avec d'autres partenaires associatifs.

Professionalisme, solidarité et entraide familiale, citoyenneté des personnes accompagnées : telle est la nature de nos engagements associatifs et de notre feuille de route pour les années à venir ! L'Atdi est au cœur de ces trois démarches complémentaires qui s'enrichissent mutuellement, comme en témoigne la trajectoire institutionnelle de notre association familiale, née du mouvement

**Notre feuille de route :
Professionalisme, entraide familiale, citoyenneté des personnes accompagnées !**

Unapei. Cette lettre vise à mieux vous associer à nos missions respectives : réponses aux attentes de nos adhérents en matière de conseil et de maintien à domicile, réponses aux besoins des majeurs protégés dont la protection nous est confiée et aussi soutien des droits des personnes protégées pour participer à leur inclusion sociale.

Trois couleurs pour trois missions !

La Lettre de l'Atdi traitera de chacune de nos trois missions souvent complémentaires, évoquées sous des thèmes différents. Ces trois couleurs accompagneront chacun de ces développements.

Dans notre premier thème, nous abordons la question centrale de l'accueil (des personnes majeures protégées comme de nos partenaires et adhérents), dans toutes ses dimensions relationnelles, d'écoute, de professionnalisme et de confidentialité.

Dans notre deuxième thème, nous avons choisi de mettre en avant la parole prise par les personnes handicapées elles-mêmes. Nous saluons particulièrement la création récente de l'association « Nous Aussi » dans un registre complémentaire et un peu différent des CVS. Notons à ce titre, le travail très important qui est fait depuis plusieurs mois dans les CVS, notamment par nos amis de l'AFDAIM, en matière de formation des représentants, mais aussi par nos autres partenaires, l'ANSEI, APF, APAJH, ASEI, Espoir de l'Aude de l'USSAP... et quelques établissements médico sociaux publics.

Notre troisième thème revient sur le point de vue et l'expertise des familles au regard des projets et des parcours de vie des personnes : expertise à croiser bien entendu avec celles des professionnels quand ils sont en position d'accompagnants eux aussi.

Avec les administrateurs et l'équipe des salariés, je vous souhaite une Bonne Année 2015.

**Le Président,
Jean PÉLISSOU**



CVS, ON EN PARLE...

Le numéro 211 de À TIRE d'Aile édité par l'AFDAIM-ADAPEI 11, revient sur les élections pour le renouvellement des Conseils à la Vie Sociale (CVS) organisées le 23 mai 2014 sur l'ensemble des établissements du Pôle hébergement Ouest de l'AFDAIM-ADAPEI 11. Il y est aussi question de citoyenneté et de formation des présidents...

À télécharger dans « Nos parutions » sur le site : www.afdaim-adapei11.org

L'accueil à l'Atdi : une préoccupation constante !

SOMMAIRE

P2

Top départ pour « Nous Aussi » dans l'Aude !

P3

Expertises croisées : des familles attentives et associées

P4



QUESTIONS RÉPONSES !

L'accueil... une question d'éthique ?

« Oui, tout à fait, l'accueil est d'abord une relation qui s'instaure et questionne la posture, la place donnée à l'autre. La partie technique ne vient qu'après ».

Marie Claude LANES

Présidente de la commission
« vie sociale et associative » de l'Atdi

L'accueil une question d'organisation ?

« Les conditions d'une relation de confiance sont liées à une bonne disponibilité lors des rendez-vous. Notre organisation collective de travail est, depuis près de 10 ans, un excellent appui. La constitution d'une équipe dédiée à l'accueil et nos pôles de suivi sont de précieux atouts... ».

Serge Loubet

Directeur

L'accueil à l'Atdi : une préoccupation constante

Depuis plusieurs années, notre équipe de professionnels se préoccupe d'assurer le suivi des demandes téléphoniques ou celles faites au cours d'échanges privilégiés et réguliers qui peuvent se dérouler à domicile (parfois en fin de journée) ou au bureau de l'association, en présence des référents concernés, délégués ou autres personnes-ressources. S'ajoutent à cela, la prise en compte des urgences, le bon traitement du courrier et autres messages électroniques de plus en plus nombreux. Cette prise en compte différenciée, des besoins et attentes des personnes vulnérables, de nos partenaires ainsi que des familles adhérentes, se situe dans un contexte de fort développement des échanges sous toutes ses formes. Nous devons aussi tenir compte d'un environnement de plus en plus insécurisant pour les personnes fragiles et parfois d'une perte de repères face à des services pas toujours facilement accessibles, renforçant le besoin accru d'échanges avec un « référent tutélaire ».

Nous continuerons à privilégier la qualité de nos échanges et du suivi par nos référents

L'Atdi a fait le choix de privilégier les rendez-vous et rencontres à domicile, avec également la mise en place de « référents relais » dans les établissements médico sociaux. Les rencontres en nos bureaux sont toujours possibles et souhaitables. En cas de besoin et dans la limite des disponibilités, une plage horaire spécifique est maintenue entre

17 heures et 18 heures. Les rendez-vous sont à prendre auprès du délégué référent et ou des cadres de direction. Enfin l'accueil prend en compte les situations d'urgence, même en l'absence des salariés en congés ou en déplacement professionnel.

Souhaitant que notre accueil téléphonique ne devienne pas un standard, nous continuerons à privilégier la qualité de nos échanges. Ceci occasionne parfois un temps d'attente, largement compensé par une écoute attentive et la garantie d'un suivi de qualité pour chacune des demandes. Nous avons, en effet, mis en place une organisation toute particulière pour enregistrer, suivre et traiter les différents messages et demandes de contacts téléphoniques et électroniques. Si la disponibilité de notre équipe pluridisciplinaire vous est acquise, votre confiance nous est par contre nécessaire !

Pour tenir compte de toutes ces « données », parfois un peu complexes, nos horaires d'ouverture au public ont été légèrement modifiés (voir ci-contre). Ils permettront, nous l'espérons, de continuer à vous satisfaire, mais aussi de maintenir une qualité relationnelle ; cela, sans négliger les conditions de travail des salariés et tout en permettant la tenue de réunions en interne. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

La commission sociale et associative et l'équipe de direction

*On m'accueille, on m'écoute,
on me conseille, on m'informe*



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE* :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le mardi,
de 9 h à 10 h et de 14 h à 17 h

*Possibilité de rencontre sur autres plages horaires sur rendez-vous uniquement.

EN BREF !



■ L'Atdi bientôt labellisée « S3A » symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité

■ 25 000 à 30 000 appels téléphoniques reçus annuellement...

■ Une équipe courrier et d'accueil de 8 personnes à votre service

■ PRINCIPALES ADRESSES ÉLECTRONIQUES

poledelegues@atdi.asso.fr
poledroitsdespersonnes@atdi.asso.fr
polepatrimoine@atdi.asso.fr
à défaut : contact@atdi.asso.fr



ENTRETIEN AVEC CÉDRIC MAMETZ

président de l'association nationale « Nous Aussi »

Cédric Mametz, que nous avons eu le plaisir de recevoir dans l'Aude en 2011 au cours de la Journée de l'Atdi à CAP CINÉMA, nous présente l'association « Nous Aussi »

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

« Nous Aussi », l'Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles, a été créée en 2001 afin de permettre aux personnes handicapées intellectuelles d'affirmer, en France et en Europe, leur droit à prendre part aux décisions qui les concernent.

Quels sont ses objectifs ?

Elle agit pour que les personnes handicapées intellectuelles changent leur regard sur elles-mêmes et fassent changer le regard de la société, vers plus de tolérance et de respect... Pour qu'elles soient associées aux décisions qui les concernent : « Rien pour nous sans nous ! ».

Comment voyez-vous l'avenir de « Nous Aussi » ?

« Nous Aussi » est une démarche citoyenne... Dirigée par et pour les personnes handicapées intellectuelles, elle les représente toutes... Elle compte bien évidemment sur le soutien et la mobilisation des familles, des professionnels et des pouvoirs publics pour développer son action.



« NOUS AUSSI », ON EN PARLE...

L'édition de décembre 2014 du journal de l'APAJH donne la parole à Yohan Honguer, résident du Foyer de Saissac. Il y témoigne de son expérience en tant que représentant de la délégation audoise au congrès de « Nous Aussi » à Périgueux. www.apajh11.fr

La revue TSA (Travail social actualités) N° 56 évoque l'auto-représentation...



La délégation audoise au congrès de « Nous Aussi » à Périgueux. Yohan Honguer est à la gauche de Cédric Mametz

Top départ dans l'Aude... L'Atdi avec « Nous Aussi »

L'Atdi, dans sa double démarche de promotion de la citoyenneté des personnes en situation de handicap, mais aussi d'entraide, s'est fixée l'objectif de favoriser avec d'autres partenaires, la création, dans l'Aude, d'une délégation de l'association « Nous Aussi ».

« Plus rien pour nous sans nous » est la devise de cette association de personnes présentant un handicap intellectuel.

En octobre, une délégation audoise s'est rendue à Périgueux à l'occasion du congrès de « Nous Aussi ». Le 5 décembre, 6 personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs se sont réunis dans une salle mise à disposition par la direction départementale de la cohésion sociale. Elles ont décidé de faire leur demande d'adhésion à « Nous Aussi ». Pour cela, un délégué a été élu : Yohan Honguer sera assisté de Momo Helimet et de Joseph Dupland. Quel nom donner à cette délégation locale ? Celui de Carcassonne a paru évident pour les représentants de Saissac, Pennautier et Capendu réunis. Quels projets viser ? Le groupe souhaite se former en « facile à lire et à comprendre », mener des actions pour le respect des personnes handicapées, demander un soutien financier et gagner de l'argent pour financer la participation aux assemblées générales et congrès de « Nous Aussi ».

« NOUS AUSSI » CARCASSONNE EST LA PREMIÈRE DÉLÉGATION CRÉÉE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La mairie de Carcassonne met un local à disposition pour les réunions, une par mois environ. Nous attendons avec impatience la réponse nationale de « Nous Aussi » pour le lancement officiel. Ce sera la première délégation à exister dans la région.

En partant, un des participants a dit : « ça fait du bien de parler ! ». Personnellement, je suis heureux de donner un peu de mon temps pour la délégation carcassonnaise de « Nous Aussi ».

Jean-François Roucou

Président de la commission

« Droits et expression des personnes accueillies » de l'Atdi

CONGRÈS DE « NOUS AUSSI » À PÉRIGUEUX

TÉMOIGNAGES

« J'ai aimé ce congrès, c'est bien que des personnes y parlent, se fassent entendre. Les explications sont claires, je veux faire connaître cette association. »

lence, j'en ai parlé au foyer et pour la fin de l'année, je ferai un spectacle pour dénoncer la violence... »

Yohan HONGUER

Florent PALISSON

« Le congrès s'est très bien passé, j'ai pris la parole pour témoigner. On a appris beaucoup de choses, sur la vio-

« Donner la parole aux personnes, c'est important pour nous à l'Atdi, mais quand celles-ci la prennent en leur nom pour faire valoir leurs droits et décider de leur vie, c'est encore

mieux. Nous encourageons cette initiative et la création d'une antenne locale à Carcassonne, en lien avec les partenaires locaux (DDCSPP, APAJH, AFDAIM, mairie de Carcassonne), nous les accompagnerons dans cette démarche, les soutiendrons dans leurs projets. »

Jacque Gustinon et Aline Atienzar
(Déléguées à la protection des majeurs de l'Atdi)



Ci-contre Marie Claude Lanes, Administratrice de l'Atdi et Benjamin Lillier pour l'Uriopss qui animait la table ronde lors de l'AG 2014 de l'Atdi

Expertises croisées : Des familles attentives et associées

Une réflexion autour de l'expertise croisée des familles et des professionnels dans l'accompagnement spécifique des parcours de vie des personnes en situation de handicap est en cours. Elle a été initiée dans le cadre de notre démarche de coopération multipartenariale et inter-institutionnelle lancée en 2013 par l'Atdi* autour de la question :

Comment améliorer les conditions d'échanges autour de l'élaboration et mise en œuvre des projets personnalisés ou d'accompagnement ?

Ce groupe de travail animé par L'Uriopss a émis quelques propositions et pistes de travail. Cela a fait l'objet d'une table ronde animée par Benjamin Lillier de l'Uriopss lors de notre dernière Assemblée Générale.

Cette réflexion va se poursuivre grâce à l'apport des familles de l'AFDAIM, APAJH, APF, ANSEI, LES CÈDRES, Espoir de l'Aude, UNAFAM,...

AGAT tutelle
Limoux



*Soutenue par l'AGAT et l'UDAF, et animé par l'Uriopss



TÉMOIGNAGES

Lors de la Table ronde à la dernière Assemblée générale de l'Atdi...

« À l'Atdi, j'ai découvert que l'on peut s'ouvrir aux préoccupations de familles. Ensemble, autour des parcours de vie de personnes nous devons co-élaborer des réponses adaptées aux besoins et attentes des personnes »

M^{me} Michèle Bonal, nouvelle administratrice de l'Atdi

INFO+

Vu dans La Lettre du Président de l'UNAFAM-N°24, message d'espoir pour 2015 :

« Le principal objectif de l'Unafam pour 2015 consiste à se positionner plus fortement et au plus près des pouvoirs publics pour passer des rapports et missions aux actions concrètes pour que nos proches puissent retrouver un parcours de vie de qualité... »

M. Philippe Charrier, président de l'Unafam



MÉMO de l'Atdi



L'ACTUALITÉ DES SERVICES

La relation à l'argent et sa gestion

Les professionnels de l'AGAT, Atdi et UDAF se forment les 20 et 29 janvier 2015.

Journée ressources et patrimoine des personnes handicapées

Le 6 février 2015, l'Unapei organise à Paris une journée d'échange « Sortir les personnes handicapées de leur vulnérabilité financière ». www.unapei.org

La coopération Multi partenariale autour des projets personnalisés : en marche !

Lancement de la deuxième étape opérationnelle en mars prochain...

La convivialité à l'honneur...

Les délégués de l'Atdi étaient présents au grand repas de décembre 2014 des ESAT de l'AFDAIM au Dôme à Carcassonne, et de l'APAJH et des foyers à Villepinte.

CITOYENNETÉ

La MDPH fête les 10 ans de la Loi du 11 février 2005

Retrouvez le programme sur www.aude.fr

L'Unapei Languedoc-Roussillon

soutient l'accessibilité à l'information des personnes majeures protégées. www.languedoc-roussillon.unapei.org

Des CVS accessibles et innovants

La MAS « Le jardin extraordinaire » de l'USSAP s'y emploie. Une expérience intéressante suivie de près par l'Atdi...

DU CÔTÉ DES FAMILLES

L'avenir des personnes handicapées vieillissantes

À l'heure du renouvellement, en mars 2015, des Conseillers départementaux, il est encore temps d'en reparler et d'agir ! **HandiAude se doit d'être au cœur de tels enjeux...**

Le soutien des aidants familiaux

L'UNAFAM a invité à sa dernière AG de décembre 2014 la direction de l'UDAF et de l'Atdi pour une information des familles.

Réservez cette date !

AG de l'Atdi le vendredi 26 juin 2015

la lettre de l'Atdi

Éditée par l'Atdi : 23, Avenue Président Wilson,
BP 4, 11 020 CARCASSONNE CEDEX
Tél. : 04 68 47 38 26
télécopie : 04 68 72 03 05
courriels : contact@atdi.asso.fr
lalettreelatdi@atdi.asso.fr



Association tutélaire de l'Aude

ASSOCIATION MEMBRE DE Unapei RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

INNOVATION SOCIALE

D'une logique de guichet à une logique de parcours

Accueil très favorable par RÉALIS, le 28 novembre dernier, de notre démarche de coopération multipartenariale et interinstitutionnelle autour des projets personnalisés. Cette action est soutenue par la DRJSCS et vient en résonance avec un des axes du prochain schéma régional des « tutelles ». **Comme quoi nos associations ont toujours autant de ressources pour l'innovation sociale !**

* Pépinière d'entreprises de l'économie sociale. www.laregion-realis.fr

